



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CREUSE

Guéret le 04 AVR. 2013

**AVIS DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE CONSOMMATION
DES ESPACES AGRICOLES DU 26 MARS 2013 SUR LE PROJET DE
REVISION DU PLU DE LA COMMUNE DE FELLETIN**

La Commission a pris connaissance du projet de modification n°1 du Plan Local d'urbanisme de la commune de Felletin et pris note des aspects liés à la consommation des terres agricoles :

- la parcelle concernée, classée en zone N, est située de fait dans le secteur urbain de Felletin et son urbanisation ne générera pas de mitage des zones à vocation agricole de la commune,
- La parcelle de 1 ha 70 n'est actuellement pas exploitée et a un faible potentiel agronomique,
- la parcelle est propriété du porteur de projet,

A l'issue des débats la commission départementale de consommation des espaces agricoles donne, à l'unanimité, un avis favorable au projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Felletin.

Le président de la CDCEA,

Dominique Birot